

LETTRE AUX CONJOINTS. . .

(suite)

d'« égoïsme constructif ». D'abord, évitez d'être esclave de vos enfants. Si vous pouvez trouver des domestiques, profitez-en pour sortir et élargir vos horizons. Vous ne voudriez certainement pas revenir au Canada pour dire que vous avez donné X dîners et Y déjeuners et que vous avez joué au bridge trois fois par semaine pendant trois ans. Cela n'a rien d'excitant ni de bien stimulant, d'autant plus que vous pouvez faire de même en restant ici. Explorez de nouvelles avenues en suivant des cours, apprenez la photographie ou la plongée, le pilotage d'avion, faites quelque chose qui vous enthousiasmera et qui vous enrichira. Tenez un journal, travaillez à la pige, apprenez une nouvelle langue, n'importe quoi pour vous intégrer au pays d'accueil.

Vous arriverez à vous plaire à l'étranger dans la mesure où vous comprendrez et connaîtrez le pays et ses habitants, et sympathiserez avec votre entourage. Si vous savez employer judicieusement votre temps, vous pourrez peut-être ajouter à votre expérience professionnelle, sinon à votre bagage de souvenirs. Rien n'est plus désolant que d'entendre un conjoint dire qu'il s'ennuie. Ce serait tellement plus agréable qu'au retour vous puissiez dire avec satisfaction que vous avez appris quelque chose, ou que vous avez aidé quelqu'un, et eu du bon temps. Rappelez-vous qu'il n'en tient qu'à vous.

Je termine en vous souhaitant un heureux séjour, des découvertes palpitantes et de nouvelles réalisations. Et soyez les bienvenus parmi nous ! □

Je vous prie d'agrèer, cher/(chère) collègue, mes salutations distinguées.

Thérèse Rickman-Bull
Harare,
Zimbabwe

□ ÉDUCATION ET EMPLOI □

La section de l'éducation et de l'emploi est très active; Mme Lise Beauregard, agent d'éducation, s'occupe de toutes les familles qui partent à l'étranger ainsi que de celles qui reviennent à Ottawa.

Les familles qui partent en affectation ont à leur disposition une importante banque de données sur l'éducation, qui est constamment mise à jour. À l'heure actuelle, elle renferme des renseignements sur 159 pensionnats au Canada et aux États-Unis, 828 écoles privées au Canada et à l'étranger, 149 écoles publiques à l'étranger et 478 services de garderie, prématernelles et maternelles à l'étranger.

L'agent d'éducation peut vous expliquer en quoi diffèrent les systèmes scolaires étrangers, les problèmes que vous pourriez avoir au moment de la réintégration dans le système de l'Ontario ou du Québec et la façon de les éviter. Elle peut également vous faire part des commentaires de parents au sujet de diverses écoles à l'étranger. Nous nous chargeons de l'inscription de vos enfants dans les écoles du pays d'affectation et aidons les familles par tous les moyens dont nous disposons pour faciliter leur retour ou leur départ.

EMPLOI DES CONJOINTS

Le Ministère intervient pour faciliter l'emploi des conjoints. Nous avons déjà signé des accords sur la réciprocité de l'emploi avec les 17 pays suivants : Australie, Barbade, Colombie, Danemark, États-Unis, Grande-Bretagne, Guyane, Haïti, Inde, Israël, Jamaïque, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Suède, Trinité-et-Tobago. D'autres accords doivent être signés.



Lise Beauregard

Pour aider les conjoints ou les personnes à charge qui cherchent un emploi à l'étranger, nous envoyons un télex à la mission, dès confirmation de l'affectation. Des copies de C.V. sont également envoyées à la mission et intégrées aux données informatiques sur les profils d'emploi des conjoints.

À leur retour au Canada, l'agent d'éducation et d'emploi conseillera ces personnes dans la recherche d'un emploi ainsi que pour la mise à jour de leur C.V.

Nous sommes toujours à la recherche de renseignements sur les écoles et les employeurs éventuels. Nous serions heureux de recevoir les commentaires ou informations que vous pourriez nous transmettre à cet effet □